

Département du Calvados Mairie de TREVIERES 17 Place Charles Delangle 14710 TREVIERES







L'an deux mil vingt-quatre, le 03 septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

<u>Étaient excusés</u>: Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2024-68	03/09/2024	Réserve incendie – devis RVB – 6781.00 € HT / 8137.20 € TTC	Approuvée
2024-69	03/09/2024	Adressage communal – dénomination de 2 nouvelles impasses : impasse de la Tortonne et Impasse des Cigognes	Approuvée
2024-70	03/09/2024	SDEC Energie – appel à projets « Rénovation énergétique des logements communaux à caractère social »	Approuvée
2024-71	03/09/2024	Fondation du Patrimoine : Trophée « Patrimoine normand »	Approuvée
2024-72	03/09/2024	Mission de Maîtrise d'œuvre Cinéma / la Poste : demande de financement auprès de la Banque des Territoires	Approuvée
2024-73	03/09/2024	Eglise – devis complémentaire CONRAUD – 9 894.63 € HT / 11 873.56 € TTC Demande de subvention auprès du Département	Approuvée
2024-74	03/09/2024	Inauguration du lavoir : subvention ADTLB 300 €	Approuvée
2024-75	03/09/2024	Festival de la Pomme – devis : EPICURE – Ecole de bar 1 297.50 € TTC Secrets de fruit – Conférence 724.00 € TTC C2 la Cuisine – Ateliers cuisine 6 025.36 € TTC KLAM – Animation musicale 1 700.00 € TTC Demande de subventions auprès du Département, d'Isigny-Omaha Intercom, de TER Bessin	Approuvée
2024-76	03/09/2024	Mobilier urbain – devis pour 3 tables de pique-nique et bancs : DMC DIRECT 3 801.73 € HT / 4 562.08 € TTC	Approuvée





NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	27/08/2024
DATE D'AFFICHAGE	27/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2ème adjoint, Frédéric FOSSEY - 3ème adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT Étaient excusés: Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

DCM n° 2024-68

Objet de la délibération

RESERVE INCENDIE: DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Annule la délibération n°2024-53 du 22/05/2024 portant acceptation du devis de l'entreprise COLLET TP d'un montant de 8 097.40 € HT / 9 716.88 € TTC, suite au désistement de l'entreprise;
- Accepte le devis de l'entreprise RVB (Réseaux & Voiries Bayeux) d'un montant de 6 781.00 € HT / 8 137.20 € TTC;
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 04/09/2024







NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	27/08/2024
DATE D'AFFICHAGE	27/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT Étaient excusés: Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

DCM n° 2024-69

Impasse l'Esque

Objet de la délibération

ADRESSAGE COMMUNAL - DENOMINATION DE 2 NOUVELLES IMPASSES

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Annule et remplace la délibération n°2022-51 du 16/03/2022 fixant le nom des rues de Trévières :

Allée de la 2ème Division Américaine			
Chemin Buhot	Impasse les Tourailles		
Chemin d'Albret	Impasse Pierrot		
Chemin de l'Abreuvoir	Place Charles DELANGLE		
Chemin de la Crotte	Résidence le Clos Fournier		
Chemin de la Mare au Tas	Route de l'Etard	A 100	
Chemin de Noé	Route la Ramée	0.11700041	
Chemin des Cavelottes	Rue Bernard ANQUETIL		
Chemin des Fourneaux	Rue de Bayeux		
Chemin des Gosnons	Rue Abbé Louis GUERIN		
Chemin des Herbagettes	Rue de l'Aure		
Chemin du Clos Fournier	Rue de la Croix des Champs		
Chemin du Diable	Rue de la Gloriette		
Chemin du Marais du Bourg	Rue de la Halle		
Chemin du Moulin du Fossé	Rue des Bretons		
Chemin Saint Aignan	Rue des Écoles		
Impasse de la Fontaine	Rue des Monts		
Impasse de la Poissonnerie	Rue du Calvaire	Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20240903-DCM2024-69-DE	
Impasse du Bouleux	Rue du Devon	Date de télétransmission : 06/09/2024 Date de réception préfecture : 06/09/2024	
Impasse du Grand Jardin	Rue du Douet Do	Rue du Douet Doquet	
Impasse du Haras	Rue du Hameau	de Dungy	
Impasse du Marais	Rue du Parrin	Rue du Parrin	
Impasse du Stade	Rue du Pont de la Barre		
Impasse du Val d'Aure	Rue Edmond DE LAHEUDRIE		
Impasse Françoise DOLTO	Rue Jean-Pierre	Rue Jean-Pierre RICHARD	
Impasse Joseph POUCHOL	Rue Joël DURAN	D	

Rue la Vacquerie

Impasse la Bergerie	Rue le Beau Moulin
Impasse la Ramée	Rue le Haut Bault
Impasse Lamare	Rue le Moulin de Dungy
Impasse le Douaire	Rue Octave MIRBEAU
Impasse le Haut Bault	Rue Pierrot
Impasse le Lieu Goubault	Rue Theodore K MISTER
Nouvelles voies suite à la création de 2 lotisse	ements:
Impasse de la Tortonne	Impasse des Cigognes

- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de l'adressage de ces nouvelles voies.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 04/09/2024



Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20240903-DCM2024-69-DE Date de télétransmission : 06/09/2024 Date de réception préfecture : 06/09/2024







NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	27/08/2024
DATE D'AFFICHAGE	27/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR - Maire, Loïc PÉRIOT - 1er adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE - 2ème adjoint, Frédéric FOSSEY - 3ème adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT Étaient excusés : Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

DCM n° 2024-70

Objet de la délibération

SDEC ENERGIE: APPEL A PROJETS « PROGRAMME DE RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS COMMUNAUX A CARACTERE SOCIAL »

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte les conditions du règlement de l'appel à projets du SDEC Energie,
- Acte l'engagement de la collectivité sur les points suivants :
 - > Réaliser les travaux de rénovation selon les conditions définies dans l'appel à projets
 - > Respecter les engagements définis dans l'appel à projets
- Autorise Madame le Maire à répondre à l'appel à projets pour les travaux de création de 3 logements dans l'ancien bureau de Poste.
- Vote: unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme. TREVIERES, le 04/09/2024

Signatures Président

Secrétaire

Accuse de réception en préfecture 014-211407119-20240903-DCM2024-70-DE Date de télétransmission : 06/09/2024 Date de réception préfecture : 06/09/2024





NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	27/08/2024
DATE D'AFFICHAGE	27/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1er adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2ème adjoint, Frédéric FOSSEY - 3ème adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT Étaient excusés: Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

DCM n° 2024-71

Objet de la délibération

FONDATION DU PATRIMOINE : TROPHEE « PATRIMOINE NORMAND »

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte les conditions du règlement du concours de la Délégation Normandie de la Fondation du Patrimoine,
- Autorise Madame le Maire à transmettre la candidature de la commune pour les travaux de rénovation du Cinéma « Le Normandy ».
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme. TREVIERES, le 04/09/2024

Signatures :

Président

Secrétaire

Accusé de 014-211407

Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20240903-DCM2024-71-DE Date de télétransmission : 06/09/2024 Date de réception préfecture : 06/09/2024





EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	27/08/2024
DATE D'AFFICHAGE	27/08/2024

RÉUNION du 03 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2ème adjoint, Frédéric FOSSEY - 3ème adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT Étaient excusés: Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

DCM n° 2024-72

Objet de la délibération

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE CINEMA – LA POSTE : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention de 50 % auprès de la Banque des Territoires pour participer au financement de la mission de maîtrise d'œuvre pour les bâtiments du Cinéma et de l'ancienne Poste
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme. TREVIERES, le 04/09/2024

Signatures :

Président

Secrétaire

CALVADOS

Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20240903-DCM2024-72-DE Date de télétransmission : 06/09/2024 Date de réception préfecture : 06/09/2024





NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	27/08/2024
DATE D'AFFICHAGE	27/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT Étaient excusés: Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

DCM n° 2024-73

Objet de la délibération

EGLISE: DEVIS COMPLEMENTAIRE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis présenté par l'entreprise CONRAUD d'un montant de 9 894.63 € HT soit 11 873.56 € TTC
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux (autorisation d'urbanisme, etc.)
- Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention complémentaire auprès du Département.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 04/09/2024

Signatures : Président

Secrétaire

Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20240903-DCM2024-73-DE Date de télétransmission : 06/09/2024 Date de réception préfecture : 06/09/2024







NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	27/08/2024
DATE D'AFFICHAGE	27/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1er adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2ème adjoint, Frédéric FOSSEY - 3ème adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT Étaient excusés: Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

DCM n° 2024-74

Objet de la délibération

INAUGURATION DU LAVOIR: DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte de verser une subvention de 300 € à l'ADTLB pour l'animation de l'inauguration du lavoir,
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 04/09/2024

Signatures :

Président

Secrétaire

CALVADOS

Accusé de réception en préfecture 014-21140/7119-20240903-DCM2024-74-DE Date de télétransmission : 06/09/2024 Date de réception préfecture : 06/09/2024





EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	27/08/2024
DATE D'AFFICHAGE	27/08/2024

RÉUNION du 03 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT Étaient excusés: Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

DCM n° 2024-75

Objet de la délibération

FESTIVAL DE LA POMME : DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte les devis présentés :

EPICURE - Ecole de bar

1 297.50 € TTC

Secrets de fruit - Conférence

724.00 € TTC

C2 la Cuisine - Ateliers cuisine

6 025.36 € TTC

KLAM - Animation musicale

1 700.00 € TTC

pour l'animation du Festival de la Pomme,

- Autorise Madame le Maire à les signer
- Autorise Madame le Maire à solliciter des subventions auprès du Département, d'Isigny-Omaha Intercom, de TER Bessin.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 04/09/2024

Président

Secrétaire

Accusé de léception en préfecture
014-211407119-20240903-DCM2024-75-DE
Date de téletransmission : 06/09/2024
Date de réception préfecture : 06/09/2024







NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	27/08/2024
DATE D'AFFICHAGE	27/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1er adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2ème adjoint, Frédéric FOSSEY - 3ème adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT Étaient excusés: Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

DCM n° 2024-76

Objet de la délibération

MOBILIER URBAIN: DEVIS TABLES DE PIQUE-NIQUE ET BANCS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte les devis présentés :

DMC DIRECT – 3 tables pique-nique en béton

DMC DIRECT - 1 banc en béton

pour l'acquisition du mobilier urbain,

- Autorise Madame le Maire à les signer

Vote : unanimité

2 799.99 € HT / 3 359.99 € TTC 1 001.74 € HT / 1 202.09 € TTC

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme. TREVIERES, le 04/09/2024



Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20240903-DCM2024-76-DE Date de télétransmission : 06/09/2024 Date de réception préfecture : 06/09/2024